

● ● ● Que nous apprennent les tombes gauloises ?

L'incinération

À partir du III^e siècle avant notre ère, l'incinération paraît supplanter l'inhumation selon des rythmes très différents suivant les régions. Grâce à l'analyse des vestiges et à la comparaison ethnographique des rites ancestraux, les archéologues ont une vision assez précise de cette cérémonie funéraire telle qu'elle est pratiquée chez les Gaulois.

Après exposition, le corps du défunt est paré et habillé, puis placé sur un bûcher entouré de céramiques contenant aliments et quartiers de viande, symboles de sa participation au banquet funéraire. Après la crémation, les restes osseux sont lavés puis déposés dans une urne. Dans une fosse creusée au sein de la nécropole, l'urne est déposée en premier. Viennent ensuite les offrandes animales, parfois accompagnées d'un couteau et de vaisselle, puis les effets personnels (bijoux, armes, outils...).

La nécropole accueille-t-elle tous les morts ?

Non, certains échappent à ces « cimetières ». Inhumés dans ou à proximité des maisons, un quart des nourrissons meurent avant un an. Le rituel funéraire confine ainsi le tout jeune Gaulois dans sa sphère familiale, hors de la nécropole. Mais certains rituels funéraires restent inexplicables...

- ● ● Tels ces jeunes hommes authentiquement momifiés, retrouvés assis, la tête entre les jambes, dans de petites fosses situées devant le sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes).



© Bernard Lambot

L'un des trois inhumés retrouvés en position assise dans une fosse au centre d'une grande cour à Acy-Romance (Ardennes), après avoir été momifié ou desséché.

- ● ● En grand nombre, des corps masculins et féminins sont retrouvés dans des silos à grains. « Silo-sépulture », « silo-offrande » ? Quel sens donner à cette pratique répandue sur l'ensemble du territoire ?



Silo à céréales dans lequel six femmes ont été successivement inhumées au IV^e siècle avant J.-C., mis au jour au «Grand Marais» à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne).

- ● ● Et ces huit hommes et leurs chevaux, découverts à 300 m à l'extérieur du rempart de l'*oppidum* de Gondole ? Couchés sur le flanc droit, tête au sud, regard à l'est. Sept adultes au bras gauche posé sur le voisin ainsi qu'un adolescent, la main reposant près du visage. Une énigme pour les archéologues...



© Ulysse Cabezeuclé/Inrap

Fosse datée du I^{er} siècle avant J.-C., découverte au pied de l'*oppidum* de Gondole sur la commune de Cendre (Auvergne). Elle contenait les squelettes de huit hommes et de huit chevaux.